

FONDS DE DOTATION PISCINE, EDUCATION ET SANTE

Nous vous proposons de faire un don qui sera déduit à 60 % de votre impôt sur les sociétés (dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires).

Pour des raisons liées à la gestion comptable et bon au fonctionnement administratif, le fonds de dotation a fixé le don minimum à 150 euros.

Tout effort dans le sens de l'éducation et de la santé par la piscine sera apprécié !

Comment faire : remplir le formulaire en page 2 et le renvoyer par mail à contact@propiscines.fr. Puis procéder par virement sur le compte CIC dédié au fonds de dotation fondé par la FPP.

Il est évident que le fonds de dotation est soumis à toutes les obligations légales de comptabilité, vérification des comptes et déclarations en préfecture.

Nous comptons sur vous !

La FPP.

Je souhaite soutenir les actions du fonds de dotation piscine et son développement au service de l'éducation et de la santé.

NOM _____

PRENOM _____

SOCIETE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

E-MAIL _____

Montant du don

- 150€
- 300€
- 500€
- 1000€
- 1500€
- 2000€
- 2500€
- 3000€
- Montant libre :

Règlement par virement – Coordonnées bancaires ci-dessous

Signature :



Crédit Industriel et Commercial

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
30066	10591	00020472501	73	EUR

Domiciliation
CIC PARIS GRANDE ARMÉE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 3006 6105 9100 0204 7250 173

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFRPP

Domiciliation
CIC PARIS GRANDE ARMÉE
50 B AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE
75017 PARIS
☎ 01 53 35 43 75

Titulaire du compte (Account Owner)
PISCINE EDUCATION ET SANTÉ
5 RUE DE VIENNE
75008 PARIS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ